

## La parole

### du Comité directeur

*Chères adhérentes,  
Chers adhérents,*

L'Argus de l'Assurance dans son numéro 7631 du 3 novembre dernier, nous propose au rayon « innovation » de suivre les premiers pas de l'Intelligence Artificielle (IA) dans le monde assurantiel.

Essayons donc de comprendre à ce jour cette IA qui, selon l'emballement médiatique toujours au rendez-vous avec les nouvelles technologies, est « partout » donc forcément dans notre monde professionnel de l'assurance.

La révolution IA est ainsi en marche mais s'agit-il vraiment d'une révolution sans effets secondaires majeurs et qui saura contribuer à l'amélioration du respect du client en éliminant les scories du manque de transparence ou des éventuels conflits d'intérêts ou encore de sa responsabilité en cas d'erreurs ou d'échecs contestables ?

Sans obérer pour autant la préservation du climat social avec le risque de licenciements qui pourrait s'imposer...

Certains se veulent rassurants comme l'actuel et nouveau directeur d'AXA, Guillaume BORIE qui, tout en défendant « l'intermédiaire de proximité » orienterait l'intervention humaine pour les besoins plus complexes des clients. Il serait utile et profitable de cibler « ces besoins plus complexes » et de voir leur place dans le portefeuille général afin

d'en préciser le rayon d'action de l'intervention humaine.

En d'autres termes, l'action humaine ne risque-t-elle pas de devenir la portion congrue avec ses conséquences juridiques sur les responsabilités à définir ?

D'autres vont déjà plus loin à l'instar d'Acheel et Entoria qui suivent le risque avec le concours de l'IA. Certes les précautions semblent être prises ou du moins prises en compte mais que penser de cette position qui consiste à déclarer que si l'IA valide un dossier, le devis sera envoyé au client pour être signé électroniquement ?

Ce qui est certain c'est la profitabilité, les gains de marché et autres diminutions des coûts de production. En ce sens, l'IA va dans le bon sens et ne sera pas prête à hésiter dans sa marche en avant.

Les insurtechs qui ont besoin de rapidité d'action et de gestion optimale l'ont bien compris et l'association des API (Application Programming Interface ou Interface de Programmation d'Application en bon français) avec l'IA est une combinaison qui va dans le sens de leur histoire.

Ainsi, sans pour autant vouloir rejeter ou minimiser toute évolution

“

*Restons donc vigilants, raisonnables, de bon sens et attentifs quant à toute intervention « artificielle » dans notre exercice*

technologique, le passé nous a appris la prudence et la modération des enthousiasmes dans notre pré carré assurantiel.

Dans le domaine boursier, Robert Shiller, économiste américain spécialiste de la finance comportementale, alerte sur les risques de krach induits par l'usage de l'IA.

Restons donc vigilants, raisonnables, de bon sens et attentifs quant à toute intervention « artificielle » dans notre exercice et sachons l'accueillir avec toutes les précautions nécessaires à la préservation de nos intérêts liés à ceux de nos clients.

C'est dans ce sens que nous serons attentifs aux premières prises de position de l'ACPR devant l'émergence de l'IA dans l'Assurance qu'elle est chargée de contrôler. Les trajectoires d'avenir de notre métier n'en seront que mieux balisées... ●

**Thierry Pelissier**

*Président PLANETE CSCA Sud-Ouest*

DEMAIN COMME HIER  
NOUS SERONS  
TOUJOURS À VOS CÔTÉS



Le courtier est au cœur de chacune de nos actions. C'est ce qui fait et fera toujours toute la différence.

Albingia, compagnie d'assurance française indépendante spécialiste des risques d'entreprises, a choisi de ne travailler qu'avec les courtiers.

Depuis 60 ans, les équipes expertes et passionnées les accompagnent partout en France en leur apportant des solutions sur mesure.

**albingia.fr**

*Entretien*

FORMATION

## POUR VOS FORMATIONS ET VOS BESOINS RH, **PENSEZ PLANETE CSCA RH !**



**Sandrine Pescheur**  
Responsable du  
développement  
commercial de  
**PLANETE CSCA RH**

Rencontre avec **Sandrine Pescheur**, responsable du développement commercial de **PLANETE CSCA RH**, qui a remplacé Michel Accary depuis le mois d'avril 2023. Avec une expérience de plus de 20 ans dans la formation dont 13 dans le secteur de l'assurance, Sandrine est l'interlocutrice parfaite pour découvrir les solutions de **PLANETE CSCA RH**.

### **Que propose PLANETE CSCA RH aux courtiers d'assurance ?**

Une plateforme digitale de formation, constituée de plus de 400 modules de formation, de différents niveaux d'expertise, dans tous les domaines de l'assurance. Afin de s'adapter aux évolutions et aux attentes des utilisateurs, le catalogue s'enrichit régulièrement.

L'ensemble des modules permet de répondre à l'obligation de formation continue de 15h pour le dirigeant et les salariés d'un cabinet de courtage. Je tiens cependant à rappeler que la responsabilité des choix de parcours de formation incombe à l'entreprise. La plateforme peut proposer les parcours les plus pertinents et nous sommes bien entendu à disposition pour toute question mais la composition et la validation d'un parcours répondant aux profils des collaborateurs reste à la main du cabinet.

Cette offre de formation est un travail d'équipe quotidien entre l'OPCO Atlas, PLANETE CSCA et l'Ifpass pour proposer aux courtiers les meilleures solutions. Cette collaboration a permis par exemple de mettre en place la prise en charge automatique des coûts pédagogiques par l'OPCO Atlas, sans démarche administrative pour les adhérents de PLANETE CSCA qui utilisent la plateforme.

## Quelles sont les nouveautés pour 2024 ?

De nouveaux modules de formation seront proposés dès janvier sur la responsabilité sociétale et environnementale (RSE), la prévention des cyber menaces. D'autres suivront sur des sujets d'actualités au cours de l'année comme la transition climatique avec pour objectif permanent de s'adapter aux besoins des entreprises.

Dès 2024, ce seront non plus 16h de formation qui pourront être prises en charge par l'OPCO Atlas mais 25h : l'opportunité d'un plan de développement de compétences de qualité pour tous. De plus, la composition du parcours pourra être réalisée désormais en plusieurs fois. Cela permettra d'ajouter des modules en cas d'évolution des besoins en formation des collaborateurs en cours d'année.

Enfin, le catalogue de formations étant de plus en plus riche, la navigation sur la plateforme va être améliorée afin d'offrir une meilleure expérience utilisateur.

## Proposez-vous d'autres services ?

Oui en matière de recrutement, les cabinets de courtage peuvent diffuser leurs offres d'emploi sur notre site spécialisé Emploi assurance. Ils peuvent en outre faire appel aux services de notre cabinet de recrutement spécialisé sur le secteur de l'assurance. Sur un marché de l'emploi en tension, notre expertise constitue un réel atout pour un cabinet qui souhaite recruter de nouveaux collaborateurs. Nous sommes même en mesure de faire passer des tests techniques en assurance aux candidats.

Nous proposons également une offre RGPD/DPO en partenariat avec SGS, une référence en matière de certification, dont un nouveau pack courtier pour les cabinets de 1 à 10 personnes : « votre conformité clés en main » conçu pour simplifier votre mise en conformité à la réglementation RGPD comprenant un

ensemble documentaire de base et une prestation sur site pour assurer l'implémentation personnalisée (1 ou 2 jours).

## Pourquoi utiliser PLANETE CSCA RH ?

Je vois trois raisons principales.

Car c'est un bouquet complet de solutions RH pensé pour les courtiers d'assurance par des spécialistes du secteur.

Car c'est la garantie d'un accompagnement tout au long du parcours de formation tant pour l'entreprise que pour ses collaborateurs. Le référent RH du cabinet peut contacter à tout moment nos équipes pour toute question ; une fois les parcours de formations créés pour les utilisateurs, il peut en suivre l'état d'avancement depuis son espace. Côté collaborateurs, nos équipes sont également à leur écoute en cas de difficulté.

Car, enfin, nous nous inscrivons dans une démarche globale de qualité dans tout ce que nous proposons. En choisissant PLANETE CSCA RH, un cabinet de courtage est assuré d'avoir accès à des offres complètes, conformes et opérationnelles. ●



### POUR PLUS D'INFORMATIONS

**Sandrine Pescheur**  
[spescheur@planetecscarh.com](mailto:spescheur@planetecscarh.com)  
01 47 76 58 45 / 06 75 56 16 80



**Équipe PLANETE CSCA RH**  
[equipe@planetecscarh.com](mailto:equipe@planetecscarh.com)  
01 47 76 59 26

## Découvrez les tarifs d'accès à la plateforme pour les adhérents PLANETE CSCA

Effectif total de l'entreprise	Abonnement annuel	Coûts pédagogiques
Moins de 300 personnes	150 € nets de taxes/an/apprenant inscrit	25 € HT/h pris en charge pour les salariés par l'OPCO ATLAS*/prise en charge possible par l'Opco de rattachement ou pour les dirigeants TNS prise en charge possible par l'AGEFICE (commerçant) ou le FIFPL (professionnel libéral)
300 personnes et +	250 € nets de taxes/an/apprenant inscrit	Pas de coût pédagogique

L'abonnement à PLANETE CSCA RH fonctionne en année civile. Alors pensez à vous inscrire dès le mois de janvier pour réaliser tranquillement votre plan de formation sur l'année !



## VOTRE BONNE RÉOLUTION POUR 2024 : FAIRE LE POINT SUR VOTRE DÉMARCHE RSE !

Le courtier de demain (et même d'aujourd'hui) sera responsable ou ne sera pas. Les enjeux climatiques et sociaux, la question de l'assurabilité de certains risques, la réglementation en construction influent, ou vont influencer, sur l'exercice quotidien de votre activité. N'attendez pas que vos clients vous interpellent sur votre engagement RSE sans que vous soyez préparés ! Prendre le temps d'identifier les actions menées pouvant constituer les premiers éléments d'une démarche RSE fait partie de vos missions pour le développement et la pérennité de votre cabinet.

Pour vous accompagner dans cette démarche, PLANETE CSCA s'est associé à Zei. C'est un outil qui vous permet

de réaliser en ligne votre diagnostic sur les trois piliers de la RSE : environnemental, sociétal et de gouvernance. À l'issue, vous aurez pris la mesure de votre engagement RSE, vous pourrez identifier vos axes de développement et vous serez en mesure de le diffuser auprès de vos clients et de vos partenaires.

**POUR ACCÉDER À L'OFFRE ZEI**

OU RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE  
ADHÉRENT SUR [WWW.PLANETECSCA.FR](http://WWW.PLANETECSCA.FR)



## Agenda

**DÉCOUVREZ L'ACTUALITÉ  
DE VOTRE SYNDICAT ET  
DU MONDE DU COURTAGE  
D'ASSURANCES SUR LINKEDIN**

OU SUR LE COMPTE INSTAGRAM  
DE PLANETE CSCA



LE SYNDICAT DES COURTIERS D'ASSURANCES

**ENSEMBLE** PORTONS  
LA NOUVELLE VISION  
DU COURTAGE D'ASSURANCES

COMMUNICATION



RELATION  
ADHÉRENTS



JURIDIQUE



RH  
ET FORMATION



ACCOMPAGNEMENT  
CABINET



CONFORMITÉ



**PLANETE CSCA**  
10 rue Auber  
75009 Paris

01 48 74 19 12  
[contact@planetecscsca.fr](mailto:contact@planetecscsca.fr)  
[www.planetecscsca.fr](http://www.planetecscsca.fr)

